

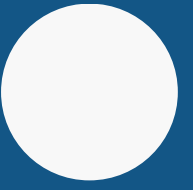
Pour l'équipe de coordination,
Fabienne GALLEY-RAULIN, SFC GHT GCE

BORDEAUX, Congrès ANSFC
Octobre 2023

01

PRESENTATION DU DISPOSITIF COPA

Article 51



Le Coaching Parental

Les Fondamentaux

Je rencontre régulièrement
ma sage-femme* et /ou mon gynécologue.

*hospitalière, libérale ou PMI

Je rencontre mon équipe de maternité.
Elle organise ma sortie.

Je bénéficie à mon domicile, dans les 48h, du passage de ma
sage-femme et de mon auxiliaire de puériculture pour notre
bien-être, notre sécurité, nos apprentissages.

de J+2 à J+21

Je rencontre ma sage-femme
et mon auxiliaire de puériculture
à mon domicile.

Elles interviennent pour s'assurer de notre bien-être et nous
accompagnent selon nos besoins.

Une puéricultrice est à votre disposition
jusqu'au 6 ans de votre enfant

FAIRE ÉMERGER LES FORCES MATERNELLES :

L'interaction mère-enfant :

- le toucher - le portage - le bain enveloppé

L'éveil et les compétences du nouveau-né :

- le regard - les sons - le décodage des pleurs- les exercices toniques

L'allaitement

ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT :

Conseils hygiène et sécurité :

- le couchage - les signes de détresse...

Prévention des écrans,

Premiers pas vers l'éducation à la sexualité,

Les ressources maternelles internes

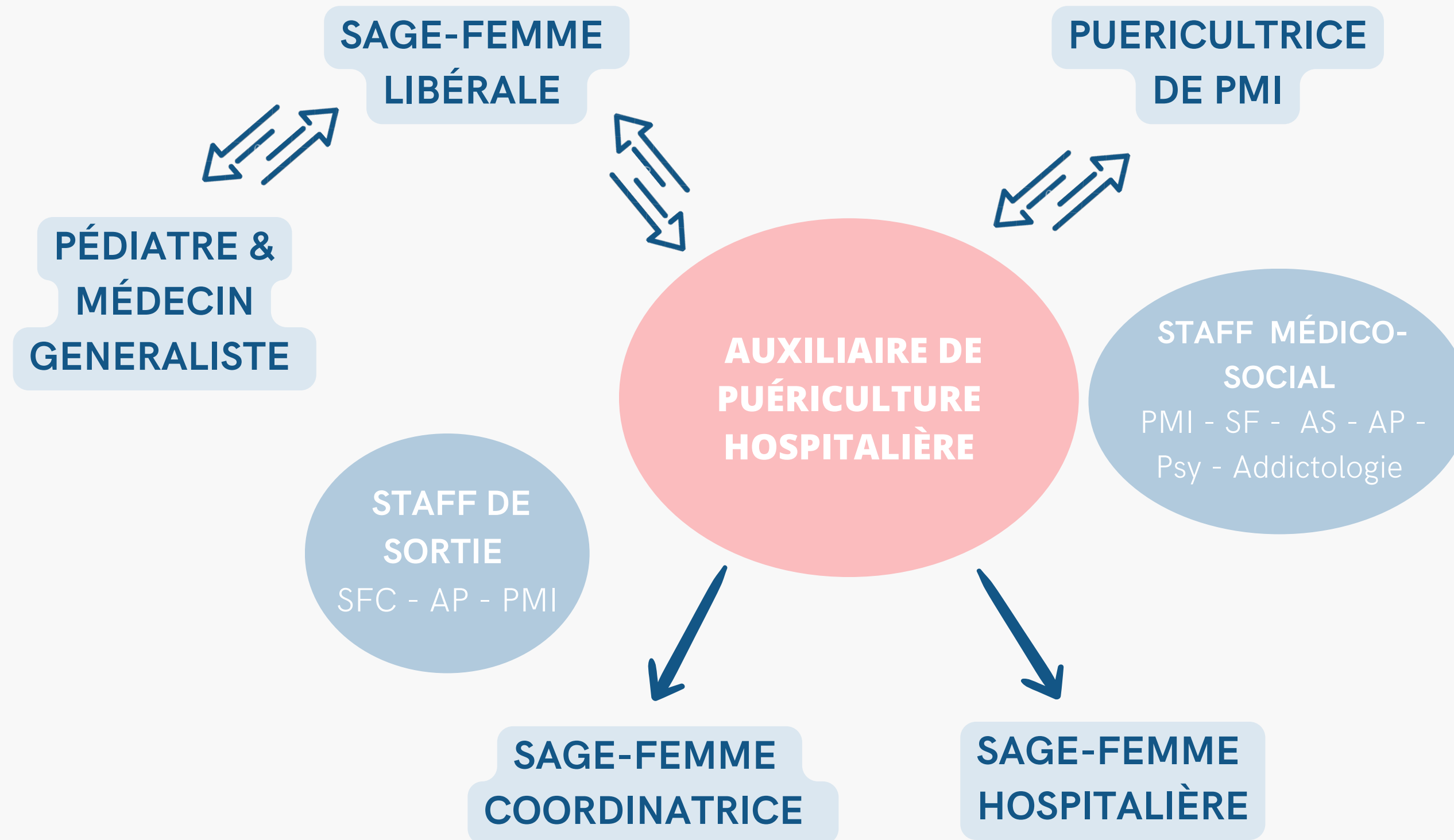
ÉVALUER LES RESSOURCES EXTERNES, LE RÉSEAU FAMILIAL, MÉDICAL ET/OU SOCIAL :

Présenter la puéricultrice de PMI

- référent de l'enfant jusqu'à ses 6 ans

Possibilité d'organiser une visite conjointe

Améliorer la qualité du parcours périnatal des femmes sur le territoire



Fluidification du
parcours de santé

Décloisonnement
hôpital/ville/PMI,

Accès aux soins
facilité, détection des
ruptures de parcours,

Positionnement de la
puéricultrice de la PMI
comme référente de
l'enfant jusqu'à ses 6
ans

Identifier une sage-
femme référente

COaching PArental

- Prévention comportements autistiques : travail sur l'éveil/ l'interaction (tapis, bain, portage, toucher bienveillant) et prévention des écrans
- Prévention dépression
- Prévention agressions sexuelles : programme éducation à la sexualité
- Prévention plagiocéphalie

Méthodologie :

3 années d'expérimentation

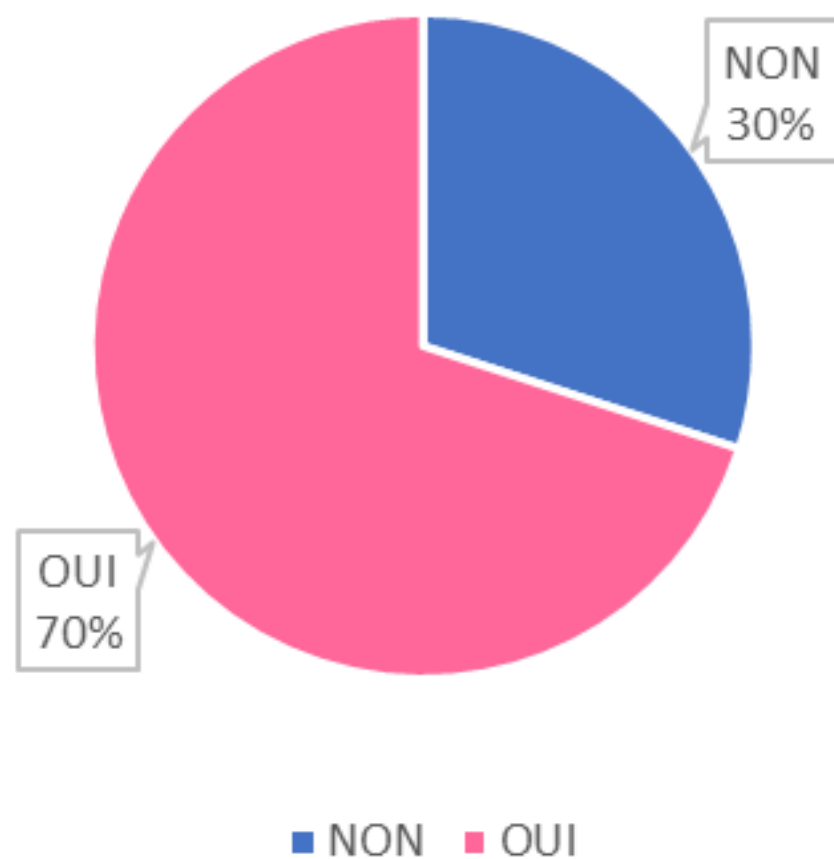
- Formations pour une meilleure coordination Ville/ GHT/ PMI
- Formations des AP pour montée en compétences
- Mise en place d'outils (dossiers de soins/ échelles de mesure etc)
- Mise en place d'outils pour recueil des indicateurs
- 2 types de Forfaits : standards (3 visites) de 1h à 1h 30 et renforcés (4 à 5 visites et plus)
- Attendus : 75 % des naissances CoPa

Présentation Statistiques de la Meuse et de la Haute Marne

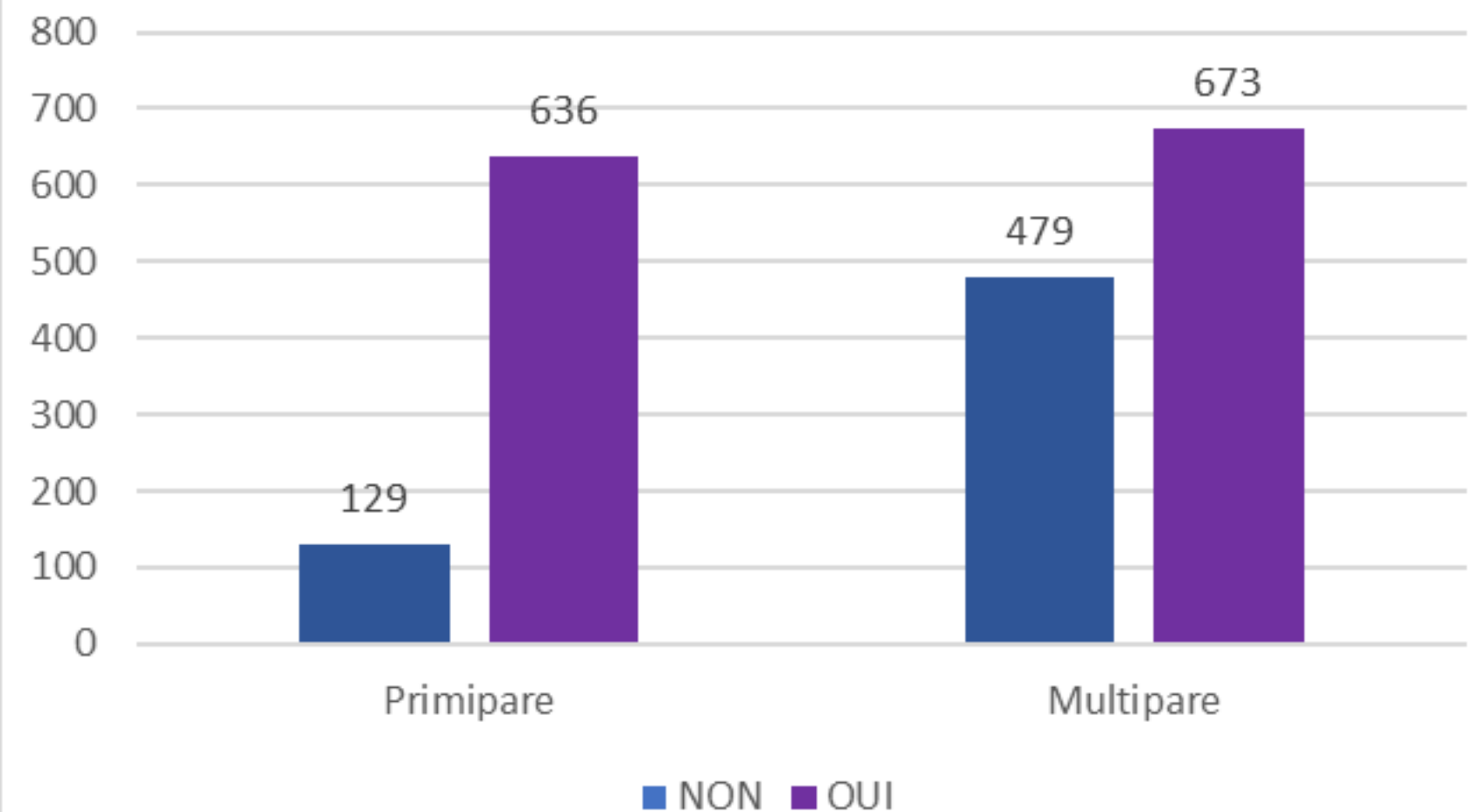
1. Maternité 52/55
2. PMI 52/55

STATISTIQUES MATERNITE 52/55

Répartition des femmes ayant accepté COPA en Meuse et en Haute-Marne en 2022

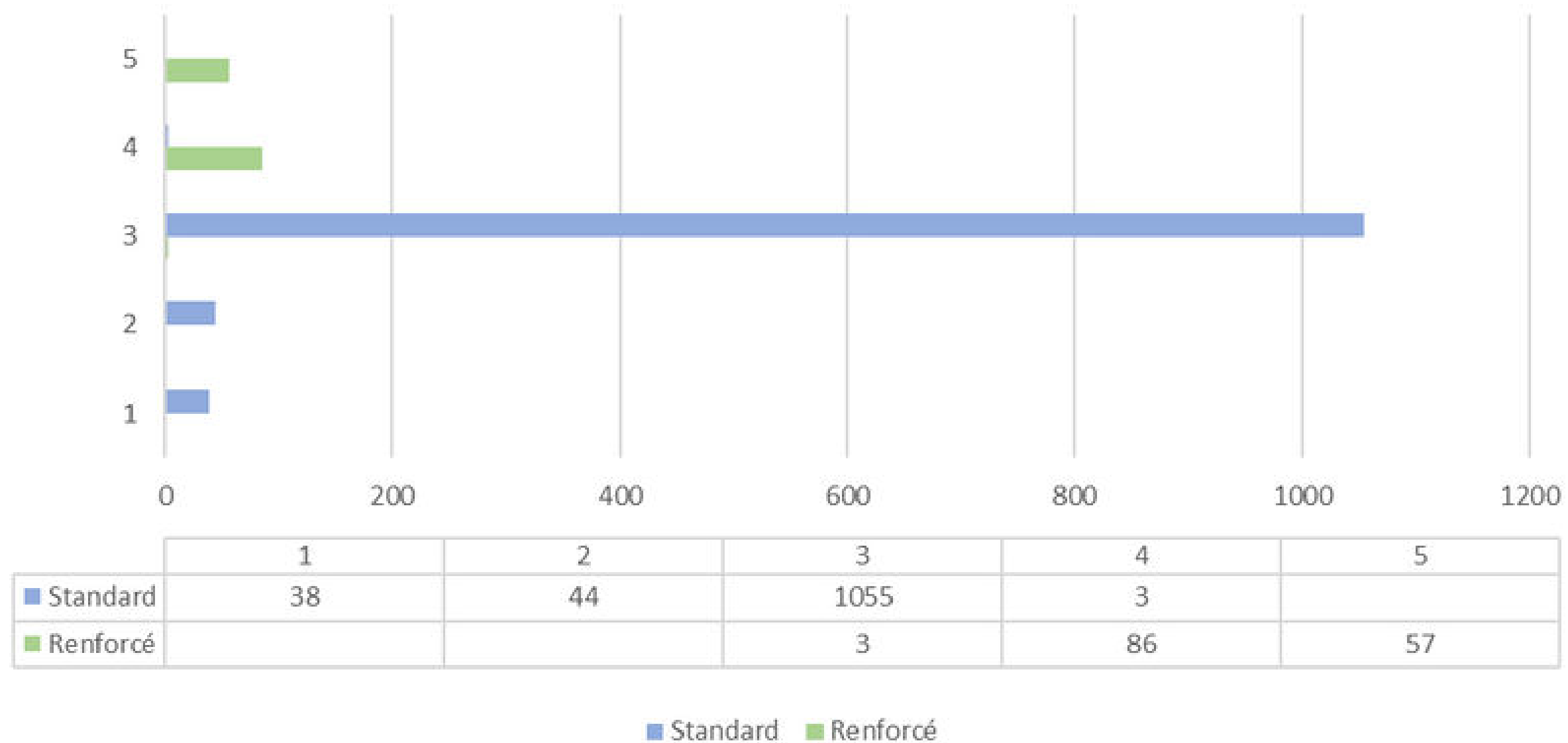


Répartition des forfaits en fonction de la parité en Meuse et en Haute-Marne en 2022



Au total, 1923 accouchées en 2022 et 1321 ont bénéficié du dispositif COPA

Répartition du nombre de visite en fonction du forfait en Meuse et en Haute-Marne en 2022



STATISTIQUES MATERNITE 52/55

89% de forfaits standards et 11% de forfaits renforcés

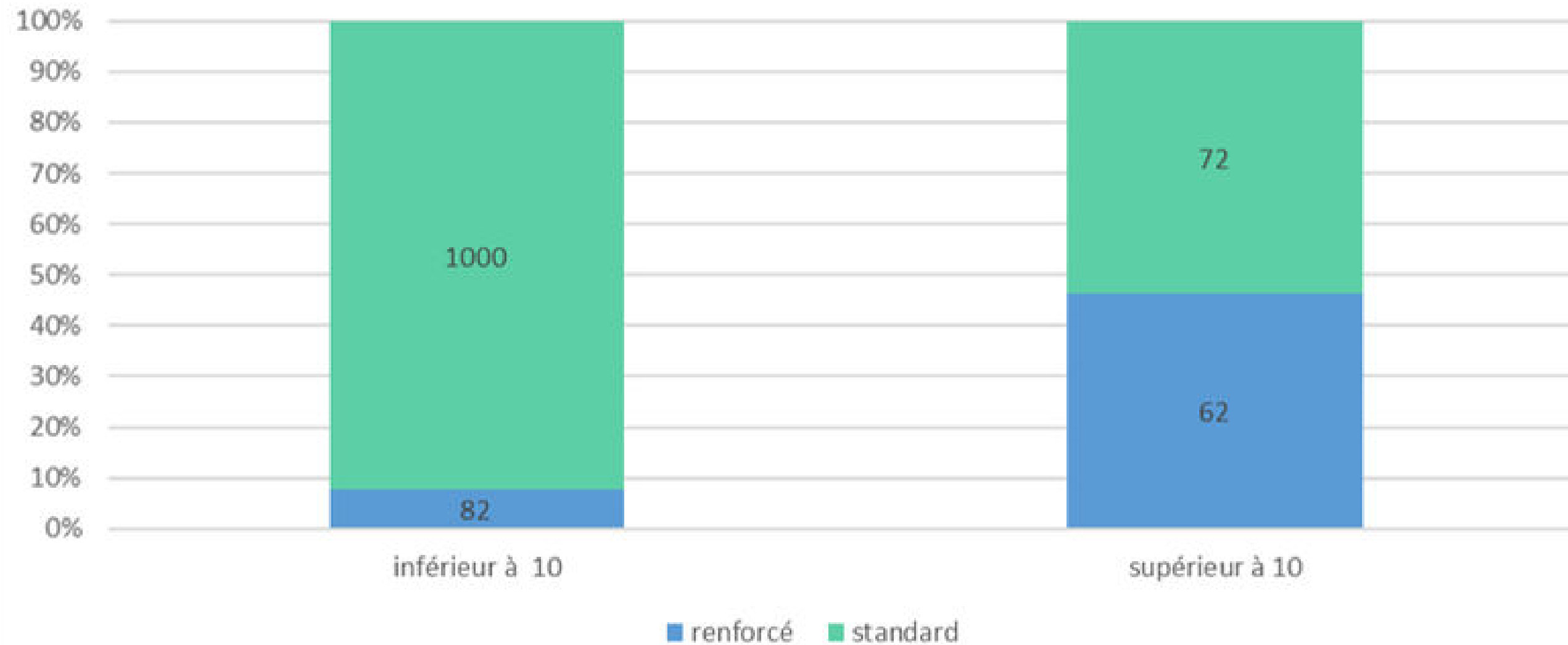
93% des forfaits standards sont conformes à l'attendu : 3 visites

STATISTIQUES MATERNITE 52/55

PRÉSENTATION DES SITUATIONS EN RC3P :

- 16% ont été présentées en RC3P sur le total des accouchées
- Parmi elles, 68% ont accepté COPA

Répartition des résultats du test d'Edimbourg en fonction des forfaits choisis en Meuse et en Haute-Marne en 2022



STATISTIQUES MATERNITE 52/55

- 10% des femmes, soient 134 patientes, ont eu un score supérieur à 10,
- Parmi elles, 46% ont bénéficié d'un forfait renforcé
- 9 femmes sur 10 ont eu un lien avec une SFL
- 99% d'entre elles ont eu un lien avec la PMI mais seulement 2/3 (68%) ont bénéficié d'un suivi avec la PMI, les autres ont bénéficié d'un suivi psy et d'un forfait renforcé

La moyenne du score URKIND est de 93%

Pour celles à risque de dépression, la moyenne du score est de 87%

La moyenne du score URKIND pour celles qui ont été présentées en RC3P est de 93%

STATISTIQUES MATERNITE 52/55

URKIND = Evaluation Energie maternelle disponible

STATISTIQUES MATERNITE 52/55

Durée moyenne du trajet par
visite : 45 minutes

Pour les 2 forfaits, la durée
moyenne passée à
domicile par visite est de : 1h12

STATISTIQUES PMI 52/55

	Bénéficie d'une activité Puer	Ne bénéficie pas d'une activité Puer
COPA Oui	54%	12%
COPA Non	27%	7%

- les PMI nous donnent l'information pour 80% des femmes rencontrées, soient 920 patientes,
- parmi elles, seulement 7% ne bénéficient d'aucun suivi

Éléments qualitatifs PMI

Amélioration de la
connaissance mutuelle des
professionnels

Observation d'une
augmentation de la durée
de l'allaitement maternel et
un suivi amélioré

Positionnement nouveau de
la PMI qui apparaît comme
un des acteurs de droit
commun de la périnatalité et
de l'accompagnement

Plus-value pour les familles
et pour le service PMI

Repérage précoce de
situations à risque à
domicile et facilitation du
relais CoPa /PMI

Fluidification des liens avec
l'hôpital

Conclusions principales Etude CS9 des enfants nés à VERDUN 2021/2022/2023

- Taux de réponse des CS9 (pour ces enfants) 40 %, soient 773 enfants*
- COPA recrute plus de mères actives, moins de mères au chômage, moins de mère ayant déjà au moins un enfant.
- Parmi les facteurs de vulnérabilité, COPA recrute plus de primipares, moins de femmes avec un indicateur prioritaire, moins de femmes bénéficiant d'une présentation en RC3P ou d'une liaison PMI anténatale.
- Parmi les indicateurs liés à l'enfant figurant dans les CS9 : le recours à un système de garde est plus fréquent lorsque la mère a accepté COPA.
- Le taux d'allaitement maternel est statistiquement plus élevé parmi les mères qui ont accepté COPA que parmi celles qui ont refusé.
- Le taux d'allaitement des femmes prises en charge dans COPA reste plus élevé y compris pour les allaitements de longue durée. Cette différence est statistiquement significative au moins jusqu'à 16 semaines (pour rappel, les prises en charge COPA se terminent en moyenne entre 3 et 4 semaines après le début).

*Tous les items des CS8 et CS9 ne sont pas complétés de manière exhaustive par les rédacteurs des certificats.

Sur le GHT :

- 1. Retour des Sages-femmes libérales**
- 2. Retour des femmes :
Enquête de satisfaction**

STATISTIQUES GHT SAGES-FEMMES LIBÉRALES

	patientes	%
1 visite	233	20%
2 visites	567	49%
3 visites	238	21%
4+ visites	121	10%
Total	1159	100%

- environ 50% des patientes continuent jusqu'à 2 visites avec la SFL

Avis des sages-femmes libérales

Très bonne collaboration

Soutien nécessaire : différence entre les couples qui en bénéficient et ceux qui n'en bénéficient pas/ fluidité dans le post-partum

Intervention facilitante dans l'accompagnement quand délai contraint par l'activité en cours

Intervention le week-end appréciée

100%
recommandent
le dispositif

Nord :
97% de notes
supérieurs ou
égales à 9/10

ENQUÊTE DE SATISFACTION

1233 femmes ont participé à l'enquête
(51,52 et 55)

100%
d'amabilité et
de courtoisie

Sud :
95% de notes
supérieurs ou
égales à 9/10

Bénéfique pour
l'accompagnement du
bébé et de la fratrie

Leur présence
est primordiale

Enrichissant et
réconfortant

De très bons
conseils

VERBATIMS

Coordination SF/AP

Rassurant et
soulageant

SF et AP
complémentaires
et indispensable

Bonne alternance
entre la SF et l'AP

“

Devrait être dans
toute la France

Recommande
vivement

Utile en terme de
prévoyance

Continuer ce
programme

VERBATIMS Dispositif COPA

Rassurant et
soulageant

Un réel
soulagement pour
les parents

Merci
beaucoup !

Indispensable pour
toutes les mamans

“

Evaluation des thématiques de CoPa transmises aux couples par les AP

Thèmes	Scores
Jeux et communication avec le bébé	9,6
1er pas éducation sexualité	9,4
Ecrans bébé	9,4
Ressources	9,5

sur une échelle de 0 à 10

Etude médico économique 2022

- A l'équilibre grâce au soutien ARS en 2022
- Réévaluation des forfaits en septembre 2022, ci dessous une simulation avec les nouveaux forfaits

Dépenses =
477.640 €

Recettes =
471.760 €

Résultat = - 5.888 €

Forfait standard : 336€

Forfait renforcé : 554€

Sage Femme Libérale : 30€

- Cyberattaque en mars 2022 sur le GHT
- Changement d'opérateur chez PARCEO en avril 2022
- Nouvelle version encours de déploiement en février 2023 : formation de l'ensemble des professionnels

PARCEO

Où en sommes-nous ?

- Mise en place de groupes d'étude de « répliquabilité » du dispositif :
Grand NANCY/ CHAUMONT
- Définition de la feuille des 1000 jours,
- Formations dans le CHINA le 21 avril et le 5 mai pour mise en place de
CoPa (transformation du plateau technique sedanais)
- Evaluation définitive en cours (fin automne)

Synthèse

- Une meilleure collaboration interpro
- Une meilleure communication interpro
- Une meilleure couverture pour les familles
- Une montée en compétence
- A travailler : la promotion du dispositif en anténatal : 64 % Haute Marne versus 84% Meuse nord

Les perspectives

- Déploiement de PARCEO sur la Haute Marne
- Formation des médecins traitants dans le GHT

Continuer la promotion du dispositif

Ouverture d'un portail usager sur PARCEO

- Étudier la répliquabilité de CoPa en zone urbaine
- Sortie inférieure à 48h

Les questions ... ?

Du coût

Du nom "Coaching Parental"

Du portage du dispositif

De la fonction Auxiliaire de Puériculture

Du temps de trajet par rapport au temps de soins

Des indicateurs en santé

